

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ANSM

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

**Décision DG n° 2016-205 du 22 juin 2016 portant désignation d'un inspecteur
de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé**

NOR : AFSM1630523S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment la cinquième partie, livre III (partie législative) et livres III et IV (partie réglementaire);

Vu la décision DG n° 2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Décide:

Article 1^{er}

Est désigné en qualité d'inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé: M. Olivier DIBY, docteur en médecine.

Article 2

Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 22 juin 2016.

Le directeur général,
DR D. MARTIN